

ASSEMBLÉE NATIONALE24 janvier 2025

PLAFONNER LE CUMUL DE PRESTATIONS SOCIALES EN VUE DE CRÉER UNE AIDE SOCIALE UNIQUE ET SOUTENIR LES FAMILLES QUI TRAVAILLENT - (N° 765)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS2

présenté par

M. Clouet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisa Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés membres du groupe LFI-NFP proposent de supprimer l'article premier, qui vise notamment à instaurer un plafonnement du RSA et des aides au logement à 70 % du SMIC.

En cherchant à plafonner le montant cumulé perçu par une personne *ou un ménage*, cette mesure cible délibérément les allocataires en couple ou ayant des enfants à charge. Ce faisant, elle attaque directement des personnes qui, quelle que soit la configuration de leur ménage, vivent avec un niveau de vie systématiquement inférieur au seuil de pauvreté (Drees, *Minimas sociaux et prestations sociales*, panorama 2024).

La droite fantasme une fois de plus sur l'abus des prestations sociales : nous rappelons qu'en réalité, le problème relève du taux massif de non-recours aux prestations sociales. Selon les derniers chiffres (Drees 2023), ce dernier dépasserait les 30 %, soit plusieurs dizaines de milliards d'euros toutes aides confondues.

Cette proposition démagogique aux conséquences sociales dévastatrices ne poursuit qu'un seul but : accroître la stigmatisation des personnes pauvres et exclues de l'emploi. Une proposition irresponsable à l'heure où nous constatons une explosion de la pauvreté : en 2023, un Français sur trois indiquait s'être privé de repas pour raisons financières.